

comme salariées. Le plus souvent, elles y sont contraintes car les revenus de leur travail sont exclusifs, donc indispensables. Il ne s'agit pas d'argent de poche pour un brin de fantaisie. Mais d'une évidente nécessité du fait de la crise chronique de l'ensemble du marché du travail. Leur conjoint ou leur compagnon est lui-même souvent en situation instable sinon précaire. Pire, il peut être au chômage ou simplement absent comme c'est le cas des familles monoparentales.

Chacun sait que les femmes occupent, dans l'ensemble, des emplois moins qualifiés et moins rémunérés. Il est donc normal de les retrouver aussi comme agents de service.

### Une organisation hiérarchisée du travail salarié

Les salariées sont soumises à plusieurs hiérarchies qui représentent les divers soucis de la société face à la vieillesse dépendante et malade : le gestionnaire toujours vertueusement économe, la hiérarchie infirmière qui se voit de plus en plus déléguer des prérogatives directoriales en institution hospitalière, l'autorité médicale qui constitue un pouvoir résiduel symbolique. N'oublions pas les diverses catégories à représentation ascendante : l'agent de service hospitalier ou la préposée, l'aide-soignante et l'infirmière diplômée d'Etat.

Que cela nous plaise ou non, la situation des institutions de soins aux vieillards a quelque chose à voir avec la condition féminine. De l'exploitation des femmes vécue ou non comme telle dans le microcosme familial au rendement optimal auprès des anciens, il n'y eut qu'un pas. Franchi massivement en une à deux générations.

Grands-mères et mères étaient souvent présentes au domicile, en toute gratuité, pour prendre en charge les tâches ménagères ainsi que les soins aux enfants et aux personnes âgées. Sœurs, épouses et filles ont un emploi salarié. Qu'en est-il pour vous qui lisez cet article ?

Effectuant des tâches productives rappelant celles qui sont effectuées à la chaîne, elles subissent une autre soumission, une autre exploitation, parfois une autre aliénation. Toute tentative pour personnaliser les soins est bénéfique. Mais elle entraîne une dispersion des tâches. Du fait de leur complexité et de leur nombre, elles pourraient nécessiter, outre une augmentation du nombre des personnels, l'utilisation d'une programmation complexe des soins.

Le pouvoir d'intervention des salariées sur

les conditions du travail est souvent très limité, parfois nul. Le montant de leur salaire est minimal, à peine supérieur au minimum légal pour celles qui débutent dans des emplois non qualifiés. Elles héritent aussi du dévouement gratuit et peu revendicatif de la présence confessionnelle pluriséculaire dans ce secteur.

De plus, leur action professionnelle n'a pas toujours été bien considérée. Evoquons simplement ces accusations écrites répétitives de « maternage » excessif comme raison de l'aggravation de la dépendance des personnes âgées. Sans parler de la suspicion de maltraitance qui se porte spontanément d'abord sur les personnels avant même d'apercevoir toutes les dimensions de ce vaste problème.

Les « filles » sont affectées à des tâches difficiles, éprouvantes physiquement et psychologiquement. Au rang des sujets tabous, il ne vous est pas conseillé d'envisager que les femmes sont généralement dotées d'une force physique moindre que celle des hommes. Les dispositifs mécaniques d'aide à la manutention arrivent heureusement à point nommé quand ils sont disponibles, mais leur utilisation requiert davantage de temps, au moins au début de leur utilisation.

Autre sujet à éviter pour être « soigneusement » correct : la pression sexuelle des résidents déments. Mieux vaut en rire, c'est plus facile que d'embaucher des hommes. De plus, leur profession entre en concurrence avec la vie familiale. Arrivant fatiguée au domicile pour commencer une deuxième journée, l'infirmière, l'aide-soignante, l'agent de service ou la préposée ne trouvera pas toujours un mari ou un compagnon qui partage efficacement les activités domestiques<sup>[4]</sup>. Ou plutôt pas souvent !

Des aidants naturels ou plutôt des aidantes A domicile, certaines femmes supportent encore le fardeau de l'aide aux personnes âgées demeurées à l'intérieur de la famille. Pour Janice Keefe, « la proportion croissante de femmes sur le marché du travail a soulevé des questions quant à leur capacité à poursuivre leur rôle comme aidantes naturelles. Pourtant, en dépit de ces préoccupations, la crainte que les femmes abandonnent des membres âgés de leur famille ne s'est pas concrétisée. Des données tirées du recensement de 1996 laissent penser que les femmes au travail sont tout aussi enclines que les femmes au chômage à prendre en charge gratuitement les aînés (20 %). L'emploi devient un facteur de différenciation uniquement lorsque

l'aide non rémunérée dépasse 10 heures par semaine ou plus ».

### Un silence bien compréhensible

La contestation de cette situation y est d'autant plus malaisée que l'emploi est plus précaire. Comme l'écrit sobrement Pascale Dubreu<sup>[5]</sup> : « Le personnel, souvent employé en contrat à durée déterminée (CDD), accepte donc sans mot dire des conditions de travail pénibles, à la limite de la légalité. » Mentionnons aussi la faiblesse du syndicalisme. Nous traversons une époque dans laquelle la notion de la lutte revendicative a récemment changé. La résignation est la règle, fondée sur un pessimisme nouveau : celui de la croyance dans l'incapacité collective à changer la société. Ou même simplement l'univers de son travail. Un syndicalisme cachectique ou, pire, investi voire récupéré par les hiérarchies.

De plus, l'héritage culturel n'est pas forcément instructif en l'occurrence : il sera difficile de retrouver une réelle tradition de lutte collective à l'intérieur des familles d'autrefois ou bien dans les institutions caritatives d'antan.

Le silence ne sera pas une coquetterie mais une nécessité au nom du devoir de réserve et de la discrétion professionnelle. Autant le dire : l'obligation de se taire.

### Une analyse ringarde ?

Certes, le texte ci-dessus recèle des connotations qui semblent dépassées. Toutefois, une question subsiste : n'avons-nous pas trop vite tourné la page des analyses critiques ? Devons-nous nous gargariser si souvent de publications et colloques à l'eau de rose ? Ou nous centrer si souvent sur les détails d'un mécanisme isolé ? La réalité démographique actuelle et l'évolution de la famille augmenteront inévitablement la prise en charge des personnes âgées par des professionnels. Que léguerons-nous à nos enfants ? ■

BERNARD PRADINES ET CHRISTIANE RÉAL POIRÉ

Texte intégral à l'adresse <http://www.geocities.com/bpradines/femmessoignantes2004.htm>

[1] Dominique Meda. « La fin du travail ? » Encyclopaedia Universalis, DVD-Rom no 9.

[2] Amy Varner et Robert Drago. « The Changing Face of Care : The Elderly ». Department of Labor Studies and Industrial Relations, Penn State University - November 1, 2000.

[3] Janice M Keefe. « Les femmes, aidantes naturelles ». Centre de recherche en gérontologie, Simon Fraser University (Université Mount St-Vincent).

[4] Bernard Pradines. « Une théorie cachée de la maltraitance ». Silence, on frappe... Animagine, 2004.

[5] Pascale Dubreu. « Quand ceci explique peut-être cela... » Silence, on frappe... Animagine, 2004.